



## **AFFICHAGE DE POSTE**

### **Inspecteur en urbanisme et en environnement**

### **Municipalité de Pointe-des-Cascades**

---

#### **DESCRIPTION DE LA MUNICIPALITÉ**

La Municipalité de Pointe-des-Cascades est une magnifique communauté d'environ 1800 citoyens située dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, dans la région administrative de la Montérégie. Son territoire d'une superficie totale de 9,98 km<sup>2</sup> dispose de seulement 2,63 km<sup>2</sup> terrestres. Étant traversé par le Canal de Soulanges et étant entouré de nombreux plans d'eau, le village possède un cachet patrimonial et de grands parcs qui sauront vous charmer. La Municipalité est située à un endroit stratégique, à seulement 35 minutes du centre-ville de Montréal, et elle est accessible très facilement par les autoroutes 20, 30 et 40.

Pointe-des-Cascades est une Municipalité en plein essor et plusieurs projets stimulants sont en cours. Une équipe dynamique y travaille avec beaucoup d'optimisme, et celle-ci est à la recherche de leur futur(e) collègue pour continuer de faire avancer la Municipalité!

#### **DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE**

Sous l'autorité de la direction générale, l'inspecteur joue un rôle de contrôle, de conseil, de sensibilisation, d'éducation, et d'administration à l'intérieur de la municipalité. Les fonctions et les responsabilités sont celles qui lui sont attribuées par le Code municipal du Québec ainsi que les autres lois et les règlements applicables notamment, le Règlement de zonage de la municipalité et le schéma d'aménagement du territoire. Le titulaire du poste contribuera à plusieurs projets en cours comme le développement commercial des artères principales, des démarches de changement de zonage et la refonte des règlements d'urbanisme.

#### **PRINCIPALES RESPONSABILITÉS**

- Répondre aux questions des citoyens et des entrepreneurs concernant la réglementation d'urbanisme et municipale
- Émettre les permis et certificats relatifs aux règlements d'urbanisme
- Procéder à l'analyse des permis et certificats d'autorisation en conformité avec la réglementation applicable
- Enquêter sur les plaintes, émet des avertissements ou des amendes aux contrevenants et s'assure que les correctifs sont effectivement mis en place
- Parcourir et inspecter le territoire de manière à s'assurer du respect de la réglementation
- Faire le suivi de l'émission des permis et certificats d'autorisation
- Veiller au respect des divers règlements municipaux sous sa juridiction
- Émettre des avis d'infraction et, au besoin, représenter la Municipalité devant la Cour municipale
- Préparer les réunions et agit à titre de secrétaire du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Apporter son aide aux collègues des différents services pour toute tâche selon ses habilités et connaissances

#### **EXIGENCES**

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en aménagement du territoire est un atout, et/ou toute autre combinaison de formations et d'expériences jugées pertinentes
- Posséder un excellent français écrit et parlé
- Faire preuve de bon sens et démontrer un excellent jugement
- Offrir un excellent service à la clientèle
- Être capable de gérer son stress et avoir une bonne capacité d'adaptation
- Être organisé, responsable et autonome



## AFFICHAGE DE POSTE

### Inspecteur en urbanisme et en environnement

### Municipalité de Pointe-des-Cascades

---

- Posséder un permis de conduire valide
- Connaître le Code du bâtiment (atout)
- Avoir de l'expérience dans le monde municipal (atout)
- Connaître le logiciel PG Solutions Accès cité et JMap (atout)

\*Aux fins de dotation, toute combinaison de scolarité et d'expérience professionnelle sera considérée.

#### CONDITIONS DE TRAVAIL

**Statut** : Permanent, 35 heures par semaine.

La Municipalité de Pointe-des-Cascades offre des conditions de travail très intéressantes comme :

- Vacances annuelles, selon entente avec la direction
- Congés mobiles, 7 jours + 5 jours pour parent d'un enfant mineur
- Horaire flexible et télétravail
- REER collectif (4% employé, 4% employeur)
- Régime d'assurances collectives (100% payé par l'employeur)
- Formation continue payée

Ce poste retient votre attention et vous détenez les qualités requises pour celui-ci? Veuillez nous transmettre au plus tard **le 19 février 2023** votre curriculum vitae à l'adresse suivante : [dg@pointe-des-cascades.com](mailto:dg@pointe-des-cascades.com)

Bien que toutes les candidatures soient analysées avec attention, *nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues*. Nous vous remercions de l'intérêt manifesté pour le poste.

\* L'emploi du masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.